**Quels sont les avantages de l’enherbement ? Comment l’herbe concurrence-t-elle la vigne ? Quelle espèce choisir pour enherber ? Cet article répond aux questions que le viticulteur se pose sur l’enherbement de la vigne.**

**Qu’est-ce que l’enherbement ?**
L’enherbement des sols consiste à implanter une couverture végétale entre les rangées de vignes.

**Quels sont les avantages de l’enherbement ?**
L’enherbement représente une source importante de matières organiques qui favorise l’activité et la vie biologique du sol. Il a aussi un rôle structurant, qui permet d’augmenter la stabilité, la porosité et la portance du sol. Un bon enherbement aura également pour effet de protéger les parcelles des ruissellements et de leurs conséquences négatives. Un enherbement limite l’érosion mais aussi les transferts de pesticides provoqués par les pluies. Cette technique représente donc un atout non négligeable pour la biodiversité et propose un véritable panel de services pour l’environnement.

**Comment l’herbe concurrence-t-elle la vigne ?**
L’enherbement est à l’origine d’une concurrence hydro-azotée qui peut se traduire sur la vigne par une réduction de la vigueur et éventuellement une baisse du rendement. Le climat, le sol, le type d’herbe et le type de vigne influent dans ce processus. Le climat joue un rôle majeur dans cette concurrence puisqu’elle ne sera pas la même d’une région à l’autre ou d’une année sur l’autre selon les taux d’ensoleillement et de pluviométrie. Le sol a aussi un impact fort de par sa capacité à retenir l’eau, sa teneur en matières organiques mais aussi par sa profondeur. Le type d’herbe plantée aura quant à lui des conséquences variables, selon l’espèce choisie et son cycle de vie en corrélation avec l’âge de la vigne, sa vigueur, son rendement et l’itinéraire technique.

**Quelle espèce choisir pour enherber ?**
Depuis vingt ans, de nombreux essais sont menés et ont révélé que les espèces les moins concurrentielles pour la vigne sont les espèces annuelles (légumineuses et graminées). Ces herbes finissent leur cycle tôt dans l’année (au mois de mai) et disparaissent pendant la saison estivale, évitant toute concurrence au moment le plus opportun. Elles feront leur retour à l’automne mais cette saisonnalité les rend très dépendantes aux variations climatiques et leur pérennité n’excède généralement pas deux ans.
Le choix des espèces mérite d’être réfléchi en fonction de la situation pédoclimatique et des objectifs qualitatifs poursuivis. Selon que l’on veuille faire de l’engrais vert, enherber sous rang, miser sur la biodiversité, l’esthétique ou encore enherber ses tournières, le choix existe entre un grand nombre d’espèces d’herbes. Des mélanges d’espèces  sont proposés aux vignerons, et le choix doit être réalisé en concertation avec le technicien. Les légumineuses (trèfle, , luzerne)connaissent un regain d’intérêt et les études sont poursuivies.

**Que penser de l’enherbement spontané ?**
Il ne faut pas négliger l’enherbement spontané qui est souvent l’option la plus simple à mettre en œuvre : pas besoin de semis et les espèces sont, par définition, adaptées au climat et au sol. Leur facilité de destruction est aussi un avantage dans la gestion de la concurrence et facilite la mise en place de l’itinéraire technique.

**Comment choisir son enherbement ?**
La décision d’enherber doit se faire au niveau de la parcelle, en définissant au préalable les objectifs recherchés (concurrence, structure du sol, érosion…). De ces objectifs établis découleront le pourcentage de surface à enherber et le choix des espèces à semer, si le choix de l’enherbement naturel n’a pas été retenu.
Le raisonnement du choix de l’espèce doit se faire prioritairement par rapport au degré de concurrence souhaité ou acceptable sur la parcelle, les autres critères permettant d’affiner le choix. Il est souvent intéressant de semer un  mélange plutôt qu’une seule espèce. Ce choix garantit une meilleure implantation de l’enherbement.

**Quand faut-il semer son couvert végétal ?**
Il est préférable de semer à l’automne, le plus rapidement après les vendanges (voire avant en climat méditerranéen). Un semis de printemps est également possible mais son implantation sera plus difficile. Avant de semer, on réalise un griffage superficiel pour émietter et éliminer les adventices. Si la fertilisation de la vigne est nécessaire, elle devra être localisée sur le rang ou réalisée par voie foliaire entre les stades floraison et fermeture de la grappe.

**Vers quel itinéraire se tourner ?**
Le niveau de concurrence dépend principalement du millésime et de la pluviométrie. Sur plusieurs années, on constate que les millésimes les plus pluvieux sont ceux qui entrainent le moins de concurrence de l’herbe. L’objectif est donc de s’adapter aux conditions pluviométriques du millésime. L’irrigation permet de limiter la concurrence de l’herbe. Si l’on ne peut pas irriguer, la solution se trouve dans la destruction de l’herbe, mais, il faut savoir quand et comment le faire en fonction des années et des pluies de l’hiver.

**Quelles sont les perspectives d’avenir pour l’enherbement ?**
L’objectif des recherches menées aujourd’hui est de repenser l’itinéraire technique avec l’idée de mettre de l’herbe sous le rang. Le but sera de développer des itinéraires sans herbicides avec des surfaces enherbées réduites (environs 30% du sol) uniquement sous les rangs de vigne, pour éviter une concurrence excessive. Il faudra savoir si ce type d’itinéraire permet un entretien du rang plus simple que le désherbage mécanique pour limiter voir éviter complètement la tonte selon les espèces. Les résultats des essais menés ces dernières années confortent les chercheurs dans l’idée que si l’on réduit la surface enherbée au minimum, on constate une concurrence faible à nulle. Les réflexions se tournent maintenant vers la mécanisation de ces opérations. La solution pourrait venir de la robotique qui changera complètement l’itinéraire technique avec moins de main d’œuvre et des périodes de tontes plus rapprochées pouvant permettre de réduire encore la concurrence de l’herbe.

**Pourquoi voit-on peu d’enherbement dans les vignobles méditerranéens ?**
Une étude récente réalisée auprès de 334 vignerons du Languedoc-Roussillon a démontré que le principal frein à l’enherbement était la crainte d’une concurrence excessive pour la vigne. Pour une grande majorité des répondants, on constate que les doutes se rejoignent autour des possibilités de stress hydrique et de diminution de rendement. Ces craintes sont effectivement vérifiées, l’enherbement peut entraîner une réduction de la vigueur et du rendement de la vigne, dans la mesure d’une certaine variabilité. L’objectif est donc de trouver le bon dosage et la bonne méthode d’enherbement, en fonction de la zone géographique et des besoins individuels. Le but final étant que chaque vigne puisse profiter des avantages de l’enherbement, tout en réduisant au maximum la concurrence de l’herbe.